

Concours B/L 2023

Économie

Épreuve commune sur dossier : oral

Jury : Nina Guyon et Mathilde Viennot

Sujet :
Inégalités sociales à l'école

Dossier documentaire

Document 1 : Graphique extrait d'un rapport du Conseil National d'Evaluation du Système Scolaire (Cnesco), p.2

Document 2 : Extrait d'une note du Conseil d'Analyse Economique (CAE), p.4

Document 3 : Extrait d'une note du Ministère de l'Education Nationale (MEN-DEPP), p.5

Document 4 : Extrait d'un rapport de l'Institut des Politiques Publiques (IPP), p.6

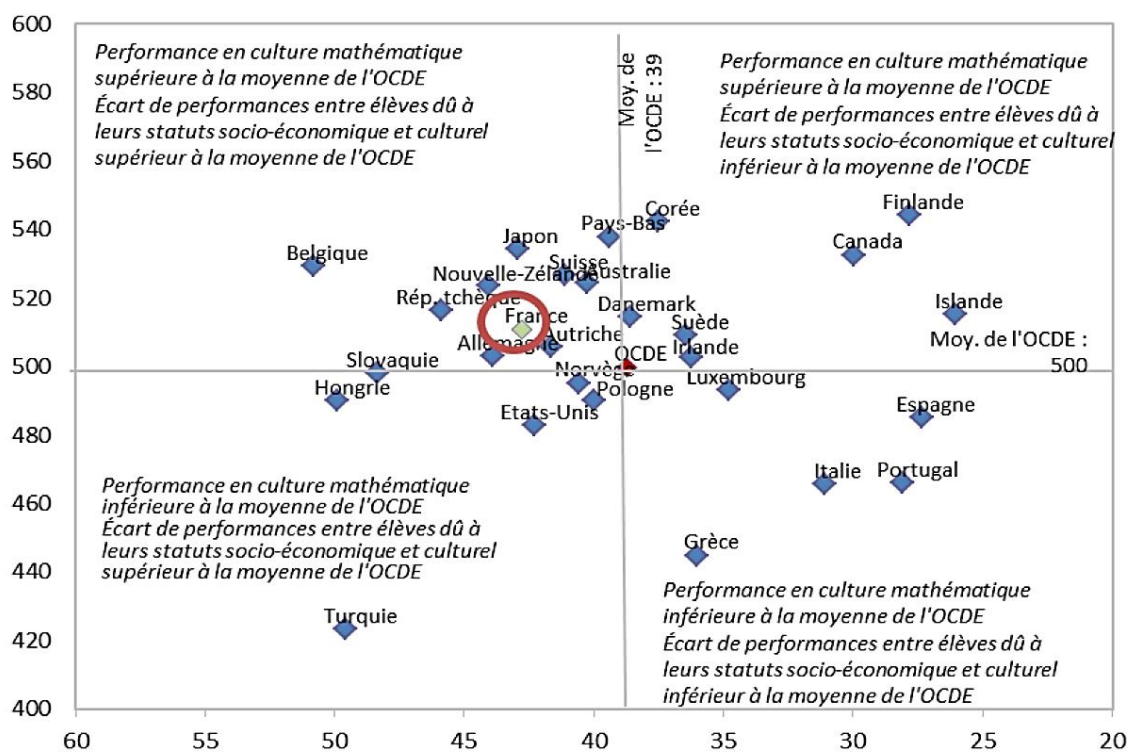
Document 5 : Deuxième extrait d'un rapport de l'Institut des Politiques Publiques (IPP), p.7

Document 6 : Tableau issu d'une note du MEN-DEPP, p.8

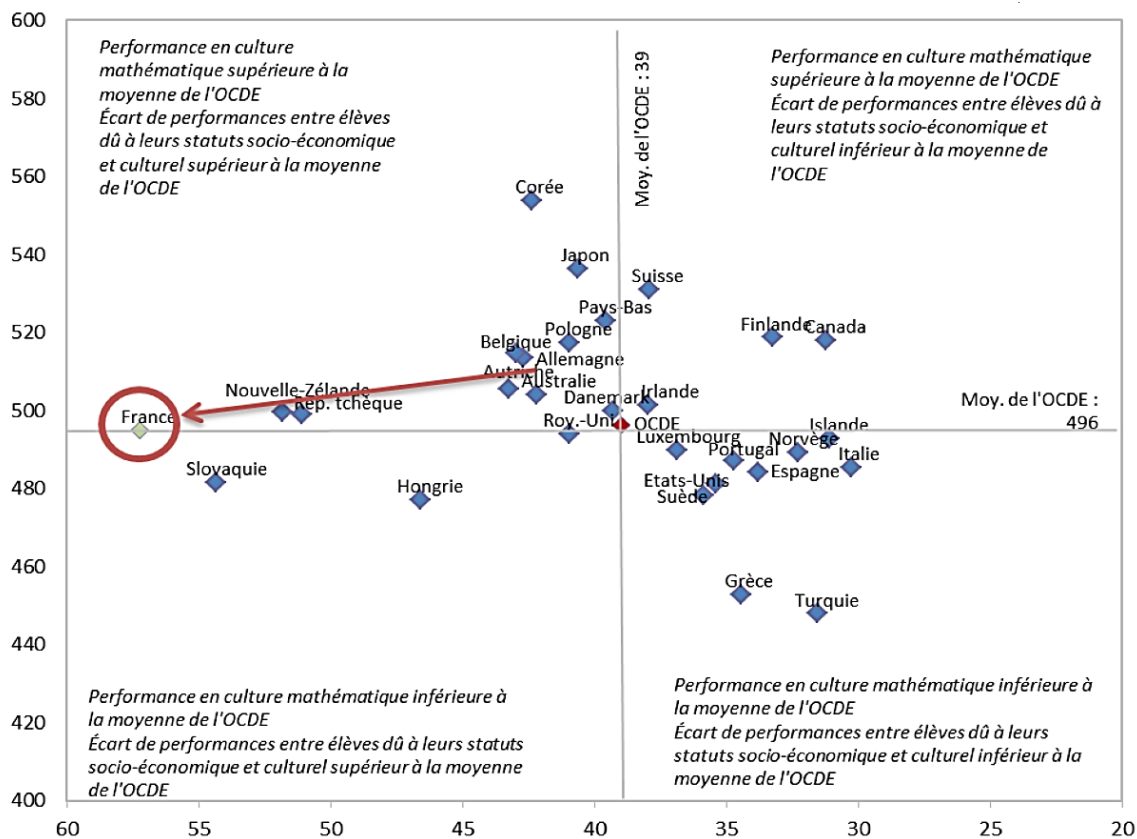
Document 1 : Evolution du lien entre performance et équité

Graphique : Situation des pays en fonction de leur niveau de performance et d'équité à PISA

a. en 2003



b. en 2012



Source : OCDE-DEPP (Pour faciliter la lecture, le Mexique ne figure pas sur ces deux graphiques), Rocher, T. (2016). « Évolution des inégalités sociales de compétences : une synthèse », Contribution au rapport du Cnesco « Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? »

Note : La culture mathématique, domaine majeur d'évaluation de l'enquête PISA 2012, est l'aptitude d'un individu à formuler, employer et interpréter des mathématiques dans un éventail de contextes, soit à se livrer à un raisonnement mathématique et à utiliser des concepts, procédures, faits et outils mathématiques pour décrire, expliquer et prévoir des phénomènes. Elle aide les individus à comprendre le rôle que les mathématiques jouent dans le monde et à se comporter en citoyens constructifs, engagés et réfléchis, c'est-à-dire à poser des jugements et à prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Document 2 : Extrait d'une note du Conseil d'Analyse Economique (CAE)

Guadalupe, Jaravel, Philippon, Sraer, « Cap sur le capital humain pour renouer avec la croissance de la productivité », Les notes du conseil d'analyse économique, n° 75, Septembre 2022

La productivité du travail est égale au ratio entre la production et le nombre d'heures travaillées. Les effets de composition au sein de la population employée demandent une attention particulière car ils peuvent biaiser les comparaisons de productivité du travail : le sous-emploi des moins qualifiés en France par rapport à nos voisins crée l'illusion d'une productivité supérieure. Boursès et al. (2012) estiment ainsi qu'une hausse du taux d'emploi d'un point de pourcentage réduit la productivité du travail de 0,5 %. En mesurant la productivité des personnes au chômage ou inactives en fonction de leur niveau de diplôme, une autre étude de la Direction générale du Trésor (DGT) estime que si le taux d'emploi de la France augmentait de 10 points, la productivité diminuerait de 2 % environ. On peut donc estimer que le biais de productivité est de l'ordre de 0,2 à 0,5 par point d'emploi. Le taux d'emploi des 15-64 ans en France étant de 10 points en dessous de l'Allemagne (65 % contre 75 %), la productivité du travail mesurée baisserait donc de 2 à 5 % si la France atteignait le taux d'emploi de l'Allemagne. [...]

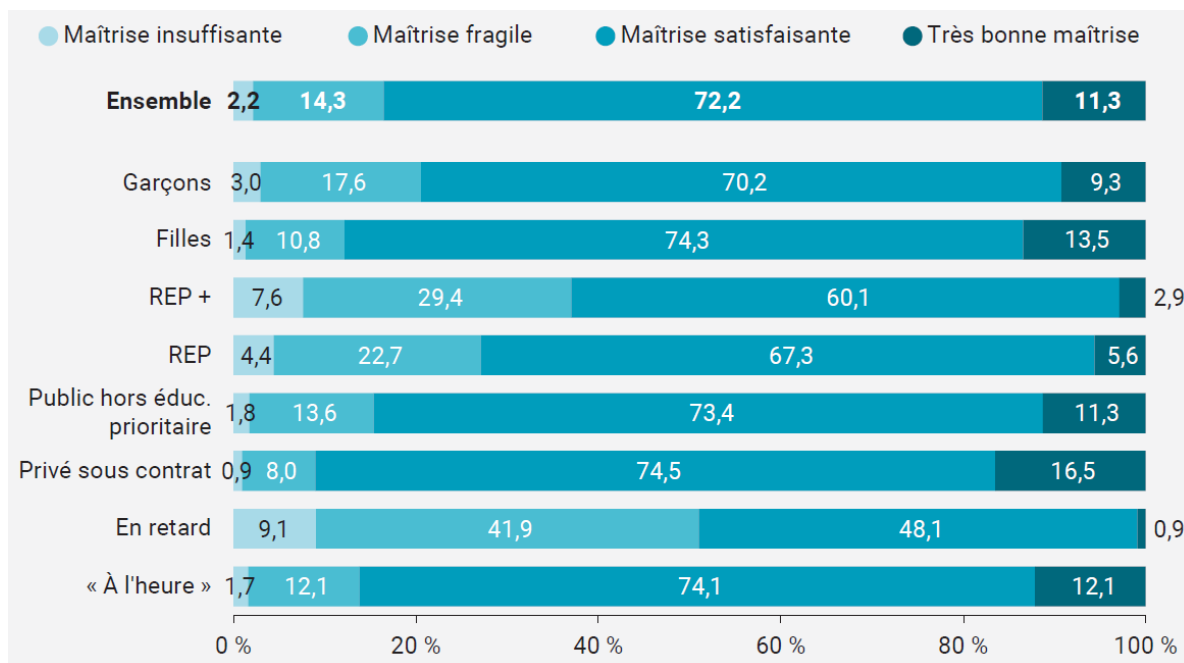
Sur la période de 2004 à 2019, la France a perdu 7 points de PIB par habitant par rapport à l'Allemagne et la baisse relative de productivité explique environ 5 points. Par rapport aux États Unis, la baisse de productivité est encore plus forte, environ 7 points, correspondant à peu près au décrochage du PIB par habitant français par rapport aux États-Unis. Ainsi, notre constat remet en cause le diagnostic traditionnel du déclin économique français selon lequel la productivité resterait forte et le problème principal serait un faible taux d'emploi. Nous montrons au contraire que la baisse relative de la productivité est au moins aussi importante que celle des heures travaillées pour expliquer les évolutions récentes du PIB, et certainement plus importante pour les évolutions futures. [...]

La baisse relative de la productivité française a réduit le PIB d'environ 5,8 points. Ceci représente un manque à gagner pour le PIB d'environ 140 milliards d'euros en 2019, soit environ 65 milliards de recettes fiscales avec un taux de prélèvements obligatoires de 46 %, c'est-à-dire le même ordre de grandeur que le budget annuel du ministère de l'Éducation nationale (52 milliards d'euros en 2019, hors contributions aux pensions de l'État) et le service de la dette (40 milliards d'euros en 2019). Le décrochage de la productivité en France entraîne donc des conséquences importantes pour l'activité économique et les finances publiques.

Document 3 : Ecart de compétences scolaires entre élèves de sixième

Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (MEN-DEPP), « Évaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats », Note d'information n°20-13, 2020

Graphique : Maîtrise des connaissances et des compétences en français



Lecture : 72,2 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français.

Note : « REP » signifie Réseau d'Éducation Prioritaire. Les établissements REP+ sont plus socialement défavorisés que les établissements REP.

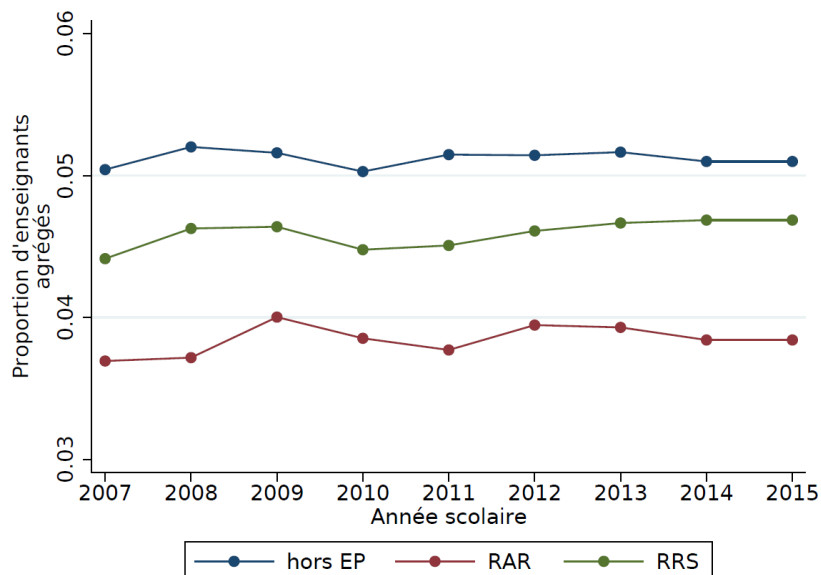
Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : évaluation exhaustive de début de sixième, octobre 2019, MENJ-DEPP.

Document 4 : Caractéristiques des enseignants en et hors éducation prioritaire

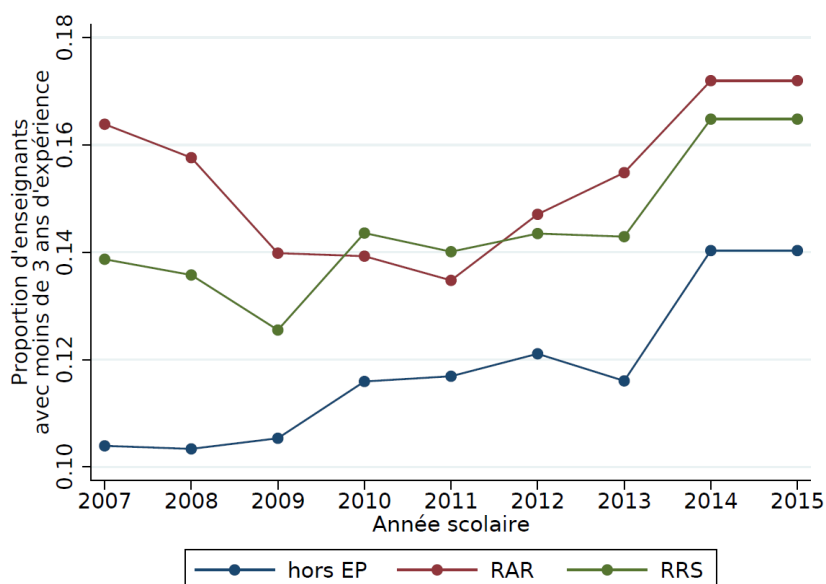
Benhenda, Asma, «Gestion des enseignants et inégalités scolaires dans les collèges de l'éducation prioritaire », Rapport de l'Institut des Politiques Publiques, 2018

Figure 1.7 : Part des enseignants agrégés en Éducation prioritaire (2007-2015)



Lecture : environ 42 % des enseignants sont des hommes en RAR-ECLAIR. Voir Source et champ ci-dessous.

Figure 1.9 : Proportion d'enseignants trois ans ou moins d'expérience en Éducation prioritaire (2007-2015)



Lecture : en 2015, en RAR-ECLAIR comme RRS, environ 17 % des enseignants ont trois ans d'expérience ou moins.

Note : Les nominations RAR-ECLAIR et RRS désignent les établissements d'éducation prioritaire (EP), la nomination ECLAIR ayant remplacé la nomination RAR en 2011 et les établissements RRS étant en moyenne moins socialement défavorisés que les RAR-ECLAIR.

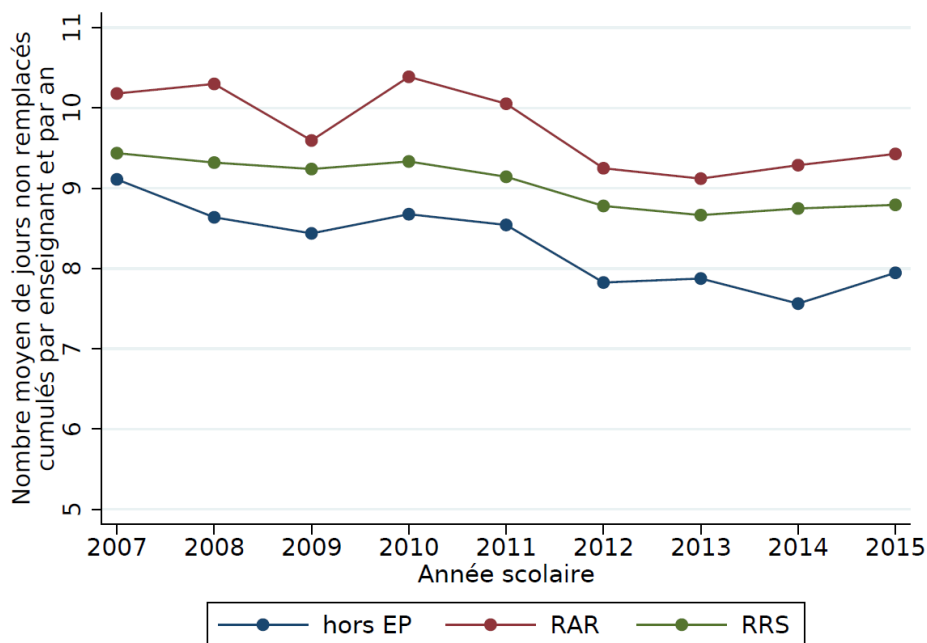
Source : MENESR-DEPP, BCP et EPP de 2007 à 2015.

Champ : Ensemble des enseignants de collège public de 2007 à 2015.

Document 5 : Nombre moyen de jours non remplacés des enseignants en et hors éducation prioritaire

Benhenda, Asma, « Gestion des enseignants et inégalités scolaires dans les collèges de l'éducation prioritaire », Rapport de l'Institut des Politiques Publiques, 2018

Figure 2.11 : Nombre moyen de jours non remplacés cumulés par enseignant dans l'année



Lecture : en 2013-2014, en moyenne, chaque enseignant (absent ou non) en collège RAR-ECLAIR cumule 9 jours ouvrés de non remplacement par an, contre 8.2 jours ouvrés en RRS et seulement 7.4 jours ouvrés hors Éducation prioritaire.

Note : Les nominations RAR-ECLAIR et RRS désignent les établissements d'éducation prioritaire (EP), la nomination ECLAIR ayant remplacé la nomination RAR en 2011 et les établissements RRS étant en moyenne moins socialement défavorisés que les RAR-ECLAIR.

Source : MENESR-DGRH, SIRH 2007 à 2015.

Champ : Ensemble des enseignants au collège public de 2007 à 2015.

Document 6 : Climat scolaire en et hors éducation prioritaire

Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (MEN-DEPP), « 94 % des collégiens déclarent se sentir bien dans leur collège », Note d'information, n° 17.30, décembre 2017

Tableau : Opinion des élèves sur le climat scolaire dans leur collège (%)

Climat scolaire	Collégiens 2017	Type d'établissement		
		REP+	Rural hors REP+	Urbain hors REP+
Tout à fait bien ou plutôt bien dans son collège	94,1	92,5	93,7	94,2
Ambiance tout à fait bonne ou plutôt bonne entre les élèves	84,3	79,7	87,0	84,2
Beaucoup ou plutôt beaucoup de copains et copines	90,2	91,9	88,9	90,2
Relations avec les enseignants très bonnes ou bonnes	87,5	84,9	89,3	87,5
Tout à fait bien ou plutôt bien dans sa classe	91,8	90,1	93,1	91,7
Les bâtiments (salles de cours, cour..) sont agréables ou plutôt agréables	79,7	75,4	82,3	79,7
Il n'y a pas du tout ou pas beaucoup d'agressivité entre les élèves et les professeurs	88,2	81,8	91,0	88,2
Les relations avec les autres adultes sont bonnes ou très bonnes	92,7	91,6	94,2	92,6
Pas du tout ou pas beaucoup de violence au collège	77,7	64,1	84,0	77,9
On apprend tout à fait ou plutôt bien dans le collège	90,3	83,3	89,8	90,7
Les punitions données sont très ou plutôt justes	70,1	67,0	71,4	70,1
A été puni au moins une fois dans l'année	66,6	68,4	65,6	66,6
Trouve que les notes sont très justes ou plutôt justes	84,2	81,7	85,0	84,3
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le collège	90,2	86,1	90,5	90,4
Jamais d'absence due à la violence	94,2	91,1	94,5	94,3
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le quartier autour du collège	75,9	72,9	85,7	75,1
En sécurité dans les transports scolaires	86,5	85,5	91,1	86,0

Lecture : 94,1 % des élèves de collège interrogés en 2017 ont déclaré se sentir bien ou plutôt bien dans leur collège.

Champ : élèves de collèges de France 2017 (France métropolitaine et DOM) + élèves de collèges de France 2013 (France métropolitaine et DOM) et 2011 (France métropolitaine).

Source : MEN-DEPP, Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des collégiens 2017, 2013 et 2011. Réf. : Note d'information, n° 17.30. © DEPP. Tableau adapté par le Jury.